
Chambre des Représentants.

SÉANCE DE 6 MAI 1861.

EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE (1).

ARTICLE PREMIER.

SOUS-AMENDEMENTS.

Ajouter à l'amendement de l'honorable M. Landeloos, après les mots : *de Louvain à Hérentals par Aerschot*, ceux-ci : *pour se diriger, à partir de ce point, vers Boisschot et Heyst-op-den-Berg.*

B^{on} VAN DEN BRANDEN DE REETH.

Ajouter à l'amendement de M. Landeloos la disposition suivante :

« Et sous la condition encore que la ligne, à partir d'Aerschot, se » rapproche autant que possible de la région sud-est de l'arrondissement de » Turnhout, de manière qu'elle ne puisse, en aucun cas, passer à plus de trois » kilomètres du chef-lieu du canton de Westerloo. »

ALPH. NOTHOMB,

DE MÉRODE WESTERLOO.

AMENDEMENT.

Un crédit de dix mille francs est alloué au Département des Travaux Publics,

(1) Projet de loi, n° 98.

Rapport, n° 125.

Amendements, n° 158, 145 et 148.

pour lui permettre de compléter les études relatives à l'élargissement des écluses du canal de Charleroy et des embranchements.

L. ANSIAU.
DECHAMPS.
Ch. LEBEAU.
A. DE PAUL.
J. GUILLERY.
A. JAMAR.
Louis DE FRÉ.
Eug. PRÉVINAIRE.
DE NAYER.
EUDORE PIRMEZ.
J. JOURET.
VAN LEEMPOEL.
ALLARD.
VANIUMBEECK.
Aug. ORTS.
P. DE DECKER.
D. DE HAERNE.
L. HYMANS.
JULES VAN VOLXEM.
